

Ça vient !... ;-)

Date : 21 octobre 2013

J'avais indiqué par courriel à tous ceux et à toutes celles qui ont laissé leur adresse en répondant au [sondage qui reste en cours](#), que j'avais pour objectif de produire avant la fin de la semaine les résultats de l'exploitation des 1.000 premières réponses.

J'ai vraiment beaucoup avancé, mais pour de pures questions de mise en forme, je peine à respecter cet objectif.

J'ai pourtant vraiment hâte de pouvoir le faire.

En attendant, je tiens à vous rassurer sur ma mobilisation.

Je vous informe donc qu'à sa demande j'ai rencontré lundi dernier le Président du Conseil général, Jean-Louis Tourenne, et que - parmi d'autres choses que je me permettrai d'évoquer ici dans le courant de la semaine prochaine - nous avons parlé « transparence ».

Le Président m'a indiqué que - de manière à pouvoir disposer de tous les points de vue - il allait s'informer auprès de ses services des raisons pour lesquelles il m'était actuellement opposé le « secret des affaires » lorsque je demande la communication des « livrables » du marché de « création et lancement d'un gentilé pour l'Ille-et-Vilaine » qui a été passé avec la SARL unipersonnelle GFT dirigée par Jacques Delanoë.

J'ai laissé passer une semaine, qui me paraissait un délai raisonnable pour ne pas alimenter trop facilement une polémique sur ce sujet.

S'il n'y a pas d'évolution, je pense reprendre le taureau par les cornes sans tarder.

Nous sommes d'ailleurs convenus avec Jean-Louis Tourenne que la CADA - comme les tribunaux administratifs, a t'il ajouté - n'étaient là que pour arbitrer des différences d'interprétation et qu'il n'y avait strictement rien d'anormal à les saisir quand il y en a.

Comme quoi, ce n'est quand même pas très difficile de s'entendre !... ;-)